



CAMBRAI Country Club

1 rue de la Pépinière

59400 CAMBRAI

☎ 06 64 99 57 68 - cambrai.rb@gmail.com

Site : <http://cambrai-country-club.com>

Règlement intérieur année 2023-2024

Article 1 - Membres

Peut devenir membre toute personne âgée de 10 ans minimum, sur présentation d'une autorisation parentale.

Toutefois le conseil d'administration pourra valider au cas par cas la demande d'adhésion d'enfants plus jeunes, qui participeront aux cours accompagnés d'un de leurs parents ou d'un adulte responsable.

Toute demande d'admission de membre effectuée à partir du mois de décembre sera proposée à l'acceptation du conseil d'administration.

Article 2 - Cotisations :

Les membres actifs ou adhérents doivent s'acquitter

- D'une cotisation annuelle correspondant à un droit d'entrée, à une participation aux frais de gestion (Sacem, copies...) et au coût de l'assurance obligatoire.
- Et d'une participation annuelle pour les cours dispensés.

Toute cotisation annuelle versée à l'Association est définitivement acquise, y compris en cas de démission ou d'exclusion d'un membre. Seules les démissions pour raisons médicales ou mutation professionnelle sur justificatif feront l'objet d'un remboursement au prorata pour la partie **participation** aux cours.

Article 3 - Certificat médical

Un certificat médical mentionnant la non contre-indication à la pratique de la danse sera obligatoirement fourni, au plus tard 1 mois après la date d'inscription.

Article 4 - Cours :

Les cours auront lieu de Septembre à Juin, excepté pendant les vacances scolaires sauf indication contraire.

L'accès aux salles de répétition est réservé aux adhérents, sauf demande préalable auprès de l'animatrice.

Présence,

Par respect pour les animatrices et animateurs, les membres actifs s'engagent :

- A participer avec un maximum d'assiduité aux cours, dont le jour et l'heure leur ont été communiqués en début d'année.
- A éteindre leur téléphone portable.
- A prévenir les animatrices ou les membres du conseil d'administration s'ils sont amenés, en cours d'année, à cesser de participer aux cours temporairement (durée supérieure à 15 jours) ou définitivement.

Accès niveau supérieur,

Les animateurs et animatrices seront juges et, ou en accord avec les danseurs de l'accès au cours de niveau supérieur afin de garantir une bonne intégration au groupe.



CAMBRAI Country Club

1 rue de la Pépinière

59400 CAMBRAI

☎ 06 64 99 57 68 - cambrai.rb@gmail.com

Site : <http://cambrai-country-club.com>

Tenue :

Le port de jeans ou jupe en jeans, bottes ou santiags et chapeau western est à prévoir.

Des T.shirts, chemises ou des gilets portant le nom ou le logo de l'association peuvent être proposés aux adhérents. En bal, les tenues sont libres. Pour les cours, il est fortement indiqué de porter des chaussures adéquates tel que santiags ou chaussures équivalentes pour des raisons de sécurité.

Article 5 - Sorties, démonstrations :

Lors des démonstrations à l'extérieur, il sera conseillé de porter une tenue. Dans le cas où vous n'auriez pas les tenues à l'effigie du club, il vous sera demandé de respecter les couleurs pour obtenir un bel ensemble.

Article 6 - le droit à l'image :

Le club se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des membres inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit, et en particulier pour alimenter l'album photo du site

Article 7 - Responsabilité :

L'association ne peut être tenue responsable des dégradations ou vols d'objets personnels qui pourraient avoir lieu pendant les heures de cours ou lors des manifestations organisées par le club.

Les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) et prendront en charge les dégradations éventuellement commises par ces derniers.

Article 8 - Propriété intellectuelle :

Les enregistrements vidéo des cours ne sont pas autorisés.

Le nom et le logo de l'association ne peuvent être reproduits sur quelque support que ce soit qu'après accord préalable du Président. De même pour toute diffusion dans les médias (presse, internet...)

Les coordonnées des adhérents ne doivent pas être utilisées à titre personnel ou pour une autre association sans l'accord préalable du Président.

Les mots de passe concernant notre site qui vous sont transmis sont réservés aux adhérents et ne doivent donc pas être transmis à des personnes qui ne sont pas membres de l'association.

La présidente
Georgine Vasché